

Comité Départemental de Randonnée Pédestre

5, Port Saint Sauveur

31000 Toulouse

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,
33/34 quai De Dion Bouton
CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel
33(0)149313131 contrat. n°
4000716162/0

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION

Séjour de randonnée pédestre : **7 jours et 6 nuitées du 28 mai au 3 juin 2023.**

Le Delta de l'Ebre Costa Daurada Espagne

Proposé par le Comité Départemental de randonnée pédestre 31

Le séjour est ouvert aux adhérents licenciés Fédération Française de Randonnée Pédestre, et titulaires de la licence FFRP 2022/2023 avec assurance IRA.

Des personnes désireuses de participer au séjour devront prendre un pass découverte valable sur la totalité du séjour si non licenciées de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Nombre de participants : 22 personnes

Date : du samedi 28 mai 2023 au samedi 3 juin 2023

Déplacements : Voitures personnelles en covoiturage

PROGRAMME :

Jour 1 : Arrivée en fin d'après-midi à l'Hospitalet de l'Infante à l'hôtel 4R Meridia Mar. Pot d'accueil de bienvenue. Dîner au restaurant de l'hôtel.

Jour 2 : petit déjeuner puis prise en charge par le guide. Départ vers la chaîne des montagnes de Cardo. Route spectaculaire et passage devant 11 chapelles isolées
Rando de 11km et + 500m. AR de l'hôtel 99km. Pique-nique fourni par l'hôtel.

Jour 3 : Randonnée par la Sierra de Tivissa dans les montagnes sauvages typiques avec vue magnifique sur la mer.

13 km + 450 m. AR de l'hôtel 50 km. Pique-nique fourni par l'hôtel.

Jour 4 : Randonnée route des pirates et des contrebandiers GR 92 espagnol, un parcours sinueux entre les petites criques. Rando de 15 km + 400m, AR de l'hôtel 70 km. Pique-nique fourni.

Jour 5 : randonnée découverte de la terre des dips (petits chiens)
Rando de 14 km + 450 m. AR de l'hôtel 25 km. Pique-nique fourni.

Jour 6 : le Delta de l'Ebre. Visite du parc naturel du Delta et visite chez un producteur de riz. Déjeuner au restaurant du Delta.

Jour 7 : départ vers Tarragone avec pique-nique à l'hôtel en préalable. Visite de la ville avec un guide local. Poursuite du voyage vers la France car fin de séjour.

HEBERGEMENT :

Hôtel 4R Meridia Mar à l'Hospitalet de l'Infante. Hébergement en chambre double et en pension complète avec Pique-nique à emporter pour les repas en randonnée.

Attention  chambre individuelle 135 euros limitée à 3 pour le groupe

COUT DU SEJOUR : 560 euros par personne, prix ferme et définitif en pension complète et en chambre double sans transport.

Ce prix comprend :

Pension complète du diner jour 1 au déjeuner pique-nique du jour 7

Eau et vin compris à tous les repas de l'Hôtel

Cocktail de bienvenue

Taxe de séjour incluse

Un guide pour 22 participants

Dégustation de vin et visite de vignoble

Visite de rizière et repas au restaurant au Delta

Guide local à Tarragone, entrée au cirque romain

Assurance Annulation, assistance et rapatriement

Ce prix ne comprend pas :

Ce qui n'est pas spécifié dans la rubrique « ce prix comprend »

Le Covoiturage

Les dépenses personnelles

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées de préférence à s'associer 2 par 2 en vue d'occuper une chambre double et ce en préalable à leur inscription car il n'y a que 3 chambres individuelles.

Inscription ouverte à réception de cette information avec un chèque d'acompte de 200 euros à l'ordre du Comité Départemental de randonnée pédestre 31. Fournir obligatoirement la fiche d'inscription dûment complétée.

ASSURANCES FACULTATIVES

Possibilité de souscrire lors de votre inscription aux assurances individuelles au moyen du bulletin d'inscription joint à cet envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de 200 euros à l'inscription et solde de 360 euros un mois avant le départ soit le 28 avril 2023. Règlement par chèque à l'ordre du CDRP31.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper pour viser à constituer des équipages de 3 ou 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 750 km comprenant les trajets AR et les trajets sur place. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacements. Le Comité pourra faciliter l'organisation du covoiturage sans intervenir sur le montant et le paiement.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Annulation faite avant le 25 février 2023 : restitution des sommes versées

Annulation entre le 25 février 2023 et le 28 avril 2023 restitution des sommes versées avec une retenue de 60 euros pour frais de dossiers.

Annulation postérieure au 28 avril 2023 retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'Annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des compensations financières

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à une autre participant titulaire d'une licence de la FFRANDONNÉE valide ou d'un Pass découverte valide couvrant la totalité du séjour. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire.

Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurance éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra aussitôt remplir un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant total du séjour et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

RAPPEL

Pièce d'identité obligatoire en cours de validité au moment du séjour :

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT.

CARTE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ SOCIALE à demander auprès de la Sécurité sociale au plus tard 2 mois avant le départ.

Vous pouvez contacter le CDRP31 au 05 34 31 58 31 pour tous renseignements complémentaires ou Martine Darbas au 06 82 11 02 95

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence du comité ou sur le site du comité :

<https://www.randopedestre31.fr/wp-content/uploads/2022/11/19-annexe-12bis-cgv-conditions-generales-de-vente-imv8.pdf>

<https://www.randopedestre31.fr/wp-content/uploads/2022/11/13-annexe-10-notice-informationassurances-annulation-dommages-assistance-imv1-2.pdf>